



PRIX ALICE SEGHERS

Un Fonds a été constitué pour répondre aux volontés testamentaires de Madame Alice Seghers (Alice des Soeurs de la charité), née le 8 octobre 1903 et décédée le 10 septembre 1971.

Les Prix Alice SEGHERS sont destinés à récompenser annuellement des thèses de Doctorat d'ordre sociologique tendant à promouvoir l'amélioration de l'individu dans la société. La préférence sera donnée à un travail tendant à proposer des réformes et à réaliser un progrès plutôt qu'un simple inventaire de la situation actuelle.

Pour être pris en considération, les travaux proposés doivent réunir les conditions suivantes :

- Être rédigés en langue française ou anglaise ;
- Présenter un caractère original et personnel ;
- Avoir valu à son auteur.rice, dans les deux années précédant l'expiration du délai de dépôt de candidatures, le titre de Docteur.e, après soutenance devant le jury constitué, au sein de l'ULB, par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales.
- Ne pas avoir pour auteur.rice un.e ancien.ne lauréat.e du Prix, à quelque titre que ce soit.

Cette année, 2 Prix seront distribués par la Faculté : chaque lauréat.e se verra recevoir la somme de 3 000 euros.

Quand et comment postuler ?

Les candidat.es déposeront à l'appui de leur candidature, et ce au plus tard le 13 janvier 2026 :

- Une version électronique de leur thèse (+rapport du jury),
- Un résumé de 5 pages de la thèse (voir annexe),
- Une lettre de motivation (expliquant notamment le lien de la thèse avec l'objet du prix)+ un curriculum vitae.

Ces fichiers seront envoyés à l'adresse e-mail suivante :

Prix-Fonds.phisoc@ulb.be

Informations et contacts :

Yamina CHARIK :

 Prix-Fonds.phisoc@ulb.be

📞 02 650 40 10

Annexe concernant le résumé de 5 pages.

Le résumé doit développer les points suivants :

- Présentation du champ général de la recherche, de la problématisation effectuée et des hypothèses qui en découlent;
- Présentation du cadre théorique et justification du choix théorique en lien avec le champ, la problématisation et les hypothèses proposées ;
- Explication de la méthodologie retenue et son adéquation avec la problématisation élaborée ;
- Présentation de la structuration en partie et en chapitres du travail en expliquant ce que chaque partie et chapitre apportent à la démonstration ;
- Présentation synthétique des résultats de recherche ;
- Présentation synthétique des apports de ces résultats à la (aux) discipline(s) concernée(s).